

Conditions générales de vente

Cours de dessin à distance en visio / Atelier de la Salamandre

Article 1

L'Atelier de la Salamandre s'engage à fournir une prestation pédagogique d'enseignement selon le programme et la durée figurant dans le descriptif du cours.

L'Atelier de la Salamandre ne peut être tenu pour responsable des retards, imprévus techniques et de toutes natures et autres circonstances indépendantes de sa volonté qui réduiraient le temps du cours.

Article 2

Conditions de règlement

L'inscription au stage sera validée à réception du paiement de la totalité du ou des cours.

Article 3

Conditions et frais d'annulation

Aucun dédommagement ne sera versé en cas d'annulation de part et d'autre.

– Si annulation par le client à 7 jours ou plus de la date du cours, celui-ci sera remboursé intégralement des sommes versées.

– Si annulation par le client à moins de 7 jours de la date du cours, celui-ci perdra l'intégralité des sommes versées. Le lien vers le replay du cours sera alors communiqué.

– Si annulation par l'Atelier de la Salamandre, celui-ci remboursera l'intégralité des sommes versées au titre de la prestation pédagogique.

Version du 22 juin 2022

L'Atelier de la Salamandre, 43 boulevard Chilpéric - 77500 Chelles

Siret n°420 304 826 00050-APE 8552Z

Organisme de formation professionnelle enregistré auprès de la DRIEETS IDF sous le n° 11770404677

Reproduction et diffusion interdites – Version mise à jour le 20 juin 2022